



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE XIX : FINANCES PUBLIQUES

La gestion budgétaire de l'année 2007 a été marquée par une amélioration du déficit budgétaire, en dépit du maintien du baril de pétrole à des niveaux sans précédent (72,6 \$US en moyenne pour le Brent en 2007). Celui-ci est passé de 278,8 milliards de FCFA (5,8% du PIB) en 2006 à 186,7 milliards (3,6% du PIB) en 2007, soit une baisse de 92,1 milliards FCFA. Ce repli résulte du maintien du bon niveau de recouvrement des recettes et de l'atténuation des dépenses publiques par une réduction des subventions au secteur énergétique.

XIX.1. LES RECETTES BUDGETAIRES

Les recettes budgétaires totales recouvrées se sont établies à 1100,0 milliards FCFA contre 962,6 milliards en 2006, soit une augmentation de 138,4 milliards ou 14,3%. Cette évolution est essentiellement imputable à l'accroissement des recettes fiscales (94,7% des recettes totales), en liaison avec le regain de dynamisme de l'activité économique en 2007. Les recettes non fiscales ont également crû de près de 44,0%, du fait des prises de participation de l'Etat et de l'intérêt suscité par le secteur minier. Elles ont, de ce fait, vu leur part passer de 4,2% à 5,3% des recettes totales.

Tableau 19. 1 : Evolution des recettes budgétaires (milliards FCFA)

	2006		2007		Variations (2006/2007)
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Recettes totales	962,6	100,0%	1100,0	100%	14,3
Recettes fiscales	921,9	95,8%	1041,4	94,7%	13,0%
Recettes non fiscales	40,7	4,2%	58,6	5,3%	44,0%

Source : TOFE 2007

XIX.1.1. LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales se sont établies à 1041,4 milliards FCFA, augmentant ainsi de 13,0% par rapport à 2006. Elles sont composées d'impôts directs (22,2%), d'impôts indirects (71,4%), de droits d'enregistrement et de timbre (3,9%) et de taxes sur les produits pétroliers au titre de « Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers (FSIPP) » (2,5%).

XIX.1.1.1. Les impôts directs

LES impôts directs sont composés principalement de l'Impôt sur les sociétés (34,0%) et de l'Impôt sur les revenus des personnes physiques (52,1%). Ils sont évalués à 231,6 milliards en 2007, soit un accroissement de 5,7% par rapport à leur niveau de 219,1 milliards en 2006. Cette hausse est imputable aux impôts sur les revenus des personnes physiques dont la part a augmenté de 48,7% à 52,1% entre 2006 et 2007.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques qui représente la part la plus importante des impôts directs, s'est accru de 12,9% en 2007, sous l'effet des nouveaux recrutements dans la fonction publique. En revanche, l'impôt sur les sociétés est passé de 80,3 milliards en 2006 à 78,7 milliards en 2007, soit une baisse de 1,9%, en liaison avec les difficultés du secteur moderne en 2006. L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) a également enregistré un repli de 2,9%, pour s'établir à 20,3 milliards en 2007.

Tableau 19. 2 : Impôts directs (en milliards FCFA)

	2006		2007		Variations (2006/2007)
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Impôts directs (IR,IS,CFCE)	219,1	100%	231,6	100%	5,7%
Impôts sur Revenus et IS	210	95,6%	221,9	95,8%	5,9%
Impôt / société	80,3	36,7%	78,7	34,0%	-1,9%
IRVM	20,9	9,5%	20,3	8,8%	-2,9%
Impôt / pers. Phys.	106,9	48,8%	120,6	52,1%	12,9%
Plus-value immobilière	1,4	0,6%	2,2	1,0%	57,1%
CFCE	9,6	4,4%	9,7	4,2%	1,0%

Source : TOFE 2007

XIX.1.1.2. Les impôts indirects

Les impôts indirects, évalués à 743,3 milliards FCFA en 2007, ont progressé de 12,2% par rapport à leur niveau de 2006. Les taxes sur les biens et services, à savoir la TVA intérieure, la taxe spécifique sur la consommation et la TVA à l'importation représentent 75,1% des impôts indirects en 2007 contre 76,3% en 2006.

La TVA intérieure hors pétrole est passée de 156,7 milliards en 2006 à 174,7 milliards en 2007, soit un accroissement de 11,5% dû à la forte demande intérieure (120% du PIB contre 117,5% en 2006). De même, la TVA intérieure sur le pétrole a enregistré une hausse de 8,8% pour atteindre 13,6 milliards FCFA, sous l'effet de la reprise de l'activité de raffinage de la SAR.

Les taxes spécifiques sur la consommation ont diminué de 1,3% en 2007, en dépit de l'accroissement de 13,1% de la taxe spécifique sur le pétrole, qui en représente le poste le plus important. Le relèvement de la taxe spécifique est dû à l'accroissement de 10,2% de la consommation finale de produits pétroliers par rapport à son niveau en valeur de 2006.

La TVA à l'import a progressé de 12,9% par rapport au niveau enregistré un an auparavant pour ressortir à 248,5 milliards FCFA en 2007. Cet accroissement est consécutif à celui constaté sur les importations (10,8% en valeur). Toutefois, la TVA sur les importations de pétrole a connu un léger recul (0,2%), imputable à la diminution des importations de produits pétroliers raffinés. Les droits de porte ont progressé de 18,3% par rapport à 2006 pour atteindre 185,3 milliards FCFA en 2007, nonobstant le repli de 15,3% des droits de porte sur le pétrole ressortis à 23,3 milliards.

Tableau 19. 3 : Impôts indirects (en milliards FCFA)

	2006		2007		Variations (2006/2007)
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Impôts indirects	662,4	100%	743,3	100,0%	12,2%
Taxes sur B&S (y. c. TVA import)	505,7	76,3%	558,0	75,1%	10,3%
Taxes sur B&S intérieurs (DGID)	285,7	43,1%	309,6	41,7%	8,4%
dont : TVA intérieure hors pétrole	156,7	23,7%	174,7	23,5%	11,5%
TVA intérieure pétrole	12,5	1,9%	13,6	1,8%	8,8%
Taxe sur la Cons. Hors pétrole	15,6	2,4%	15,4	2,1%	-1,3%
Taxe spécifique pétrole	63,6	9,6%	71,9	9,7%	13,1%
TVA à l'import	220	33,2%	248,5	33,4%	12,9%
dont : TVA import hors pétrole	156,6	23,6%	185,2	24,9%	18,2%
TVA import pétrole	63,4	9,6%	63,3	8,5%	-0,2%
Droits de porte	156,7	23,7%	185,3	24,9%	18,3%
dont : Droits de porte hors pétrole	129,2	19,5%	162	21,8%	25,4%
Droits de porte pétrole	27,5	4,2%	23,3	3,1%	-15,3%

Source : TOFE 2007

XIX.1.1.3. Les droits d'enregistrement et de timbre

LES droits d'enregistrement et de timbre sont chiffrés à 40,8 milliards FCFA en 2007 contre 37 milliards en 2006. Ils représentent 6,4% des recettes fiscales en 2007 contre 4,4% en 2006.

XIX.1.2. LES RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales, représentant 5,3% des recettes totales, ont augmenté de 44,0% en 2007 pour s'établir à 58,6 milliards FCFA, en raison essentiellement du niveau important des dividendes reçus par l'Etat et des recettes liées à la concession du domaine minier du Sénégal oriental.

XIX.1.3. LES DONNS

Les dons, établis à 131,3 milliards FCFA en 2007, se sont accrus de 79%, en liaison avec l'augmentation des dons budgétaires qui sont passés de 9,3 milliards en 2006 à 48,4 milliards de FCFA en 2007. Quant aux dons en capital, ils ont augmenté de 29%.

XIX.2. LES DEPENSES BUDGETAIRES

Evaluées à 1331,0 milliards en 2006, les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 7,9% en 2007, pour se situer à 1435,6 milliards FCFA. Cette évolution résulte à la fois de l'augmentation de 19,0% des dépenses en capital et de 4,7% des dépenses courantes.

La structure des dépenses s'est modifiée au profit des dépenses en capital qui passent de 35,7% des dépenses totales en 2006 à 39,4% en 2007. Cette évolution pourrait s'expliquer par les grands travaux d'infrastructures réalisés par l'Etat, notamment dans le cadre de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Tableau 19. 4 : Evolution des dépenses budgétaires (milliards FCFA)

	2006		2007		Variations
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Dépenses totales et prêts (net)	1331,0	100%	1435,6	100%	7,86%
dont : Dépenses courantes	826,0	62,1%	864,9	60,3%	4,7%
Dépenses en capital	474,9	35,7%	565,3	39,4%	19,0%

Source : TOFE 2007

XIX.2.1. LES DÉPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont progressé de 4,7% en 2007 pour s'établir à 864,9 milliards FCFA, sous l'effet essentiellement des dépenses de personnel évaluées à 328,6 milliards. En revanche, les intérêts sur la dette publique ont connu un recul de 31,5% qui résulte des initiatives de l'allègement de la dette extérieure.

Evaluées à 507,3 milliards FCFA en 2007, les autres dépenses courantes ont connu une hausse de 2,0% par rapport à leur niveau de l'année précédente. Leur évolution s'explique pour une grande partie par la diminution des transferts et subventions. Ces derniers sont passés de 302,1 milliards en 2006 à 252,0 milliards en 2007, en raison de l'arrêt des subventions à la SENELEC (86,2 milliards en 2006) et de la réduction de la subvention sur le gaz butane. Cependant, de nouvelles subventions sur les produits alimentaires, évaluées à 21 milliards, ont été accordées dans le but d'atténuer la hausse des prix des denrées de première nécessité.

Tableau 19. 5 : Dépenses courantes (milliards FCFA)

	2006		2007		Variations
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Dépenses courantes	826,0	100%	864,9	100%	4,72%
dont : Traitements et salaires	286,2	34,6%	328,6	38,0%	14,8%
Intérêts sur la dette publique	42,4	5,1%	29,0	3,4%	-31,5%
Extérieure	35,7	4,32%	21,6	2,5%	-39,4%
Intérieure	6,7	0,8%	7,4	0,9%	10,5%
Autres dépenses courantes	497,4	60,2%	507,3	58,7%	2,0%

Source : TOFE 2007

XIX.2.2. LES DÉPENSES EN CAPITAL

Les dépenses d'investissement se sont inscrites en hausse de 19,0% pour atteindre 565 milliards FCFA en 2007, sous l'effet d'un accroissement des dépenses sur ressources externes de 47,4%. Cette évolution des dépenses en capital sur ressources externes s'explique par le dynamisme des investissements en infrastructures routières effectués dans le cadre de la préparation du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Les dépenses en capital sur ressources intérieures ont augmenté de 7,4% pour s'établir à 362,1 milliards FCFA en 2007 dont 60,1 milliards financés sur ressources issues de l'Initiative PPTE (Pays Pauvres très endettés) et l'Initiative pour l'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

Tableau 19. 6 : Dépenses en capital (milliards FCFA)

	2006		2007		Variations
	Valeur	en %	Valeur	en %	
Dépenses en capital	474,9	100%	565,3	100%	19,02%
dont : Financement intérieur	337,1	71,0%	362,1	64,1%	7,4%
Financement extérieur	137,8	29,1%	203,2	35,9%	47,4%

Source : TOFE 2007

XIX.3. LE FINANCEMENT DU DEFICIT

Globalement, le déficit budgétaire base ordonnancement (dons compris) est estimé à 318,0 milliards, équivalent au besoin de financement de l'Etat pour la gestion 2007.

Le financement extérieur net a été estimé à 123,6 milliards FCFA en 2007 contre 121,6 milliards en 2006, soit une progression de 2%. Les prêts de l'assistance PPTE ont diminué, s'établissant à 20 milliards en 2007 après un niveau de 40 milliards en 2006.

Au titre du financement intérieur, l'Etat continue de s'engager vis-à-vis du secteur bancaire, en mobilisant des ressources à 116,7 milliards FCFA, après un niveau de 130,9 milliards en 2006. En revanche, l'Etat s'est désengagé vis-à-vis du secteur financier non bancaire pour 53,6 milliards contre un engagement de 29,7 milliards en 2006.

Tableau 19. 7 : Financement du déficit budgétaire (milliards FCFA)

	2006	2007
Financement	278,8	186,7
Financement extérieur	121,2	123,6
dont : Tirages	131,1	149,1
Trésorerie	24,2	18,7
Prêts projets	106,9	130,4
Amortissement	-57,6	-39,7
Assistance PPTE	40,8	20,5
Financement intérieur	160,6	63,1
dont : Financement bancaire	130,9	116,7
Financement non bancaire	29,7	-53,6

Source : TOFE 2007

XIX.4. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le recouvrement satisfaisant des recettes fiscales s'est traduit par une augmentation à 19,5% du taux de pression fiscale supérieure au seuil de 17% fixé par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité.

Le ratio « masse salariale sur recettes fiscales » s'est établi à 31,6% en 2007 contre 31,0% en 2006, se situant en dessous du plafond de 35% fixé par l'UEMOA.

Le déficit budgétaire, base ordonnancement (dons compris) rapporté au Pib, s'est amélioré à 3,5%, en raison d'une forte progression des recettes (14,3%) et d'une maîtrise des dépenses courantes. Le solde budgétaire de base, y compris les dépenses PPTE et IADM et les coûts temporaires des réformes structurelles (CTRS), est évalué à 122,3 milliards FCFA en 2007, soit 2,3% du PIB contre 4,0% un an plus tôt. Le déficit, hors PPTE, IADM et CTRS, passé de 2,9% en 2006 à 0,9% en 2007, traduit une insuffisance des recettes de l'Etat, à couvrir l'ensemble des dépenses courantes et des dépenses en capital financées sur ressources internes.

En matière d'investissement, le ratio « dépenses en capital sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales » s'est établi à 34,4% contre 36,6% en 2006. Ce taux, en dépit de son léger recul, reste au dessus du plancher communautaire de 20% et traduit l'effort soutenu de l'Etat pour renforcer les investissements sur ressources propres.

Au total, les critères relatifs aux finances publiques fixés par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité ont été respectés en 2007 à l'exception du ratio solde budgétaire de base sur le PIB. Toutefois, ce ratio négatif depuis 2006 s'est amélioré, en liaison avec le repli des dépenses courantes résultant de la réduction sensible des subventions de l'Etat.